



SERVICE
DE L'ENFANCE

Administration
cp 107
3960 Sierre

027 563 66 00

sierre.enfance@cms-smz.ch

Avenant au règlement commun des UAPE UAPE de Salquenen

Edition dès 08.2024

1. Coordonnées de la structure et responsable

Adresse Kirchpl. 2, 3970 Salquenen
Téléphone 079 705 93 46
Responsable Marie-Andrée Salamin

2. Horaires

L'UAPE est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h45 à 8h20 et de 11h20 à 18h00, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

L'UAPE de Salquenen est fermée durant les vacances scolaires. Toutefois, les enfants peuvent être accueillis dans une autre structure d'accueil sur demande au préalable et sous réserve des disponibilités.

3. Conditions tarifaires

3.1 Tarification des prestations de garde

Tarif à 100% Fr. 44.00
Tarif à 75% Fr. 37.00 (temps de midi et accueil de l'après-midi – 1H)
Tarif à 50% Fr. 25.00 (accueil de l'après-midi – 1H)
Tarif horaire Fr. 5.85

3.2 Tarification des repas

Repas de midi Fr. 11.00
Petit-déjeuner (facultatif) Fr. 2.00
Goûter Fr. 2.00

3.3 Prise de connaissance des tarifs

Par la signature du contrat de placement, le parent atteste avoir pris connaissance du règlement commun des UAPE, ainsi que de son avenant. Il déclare les accepter.

Le présent avenant complète le règlement commun des UAPE du Service de l'Enfance.

Salquenen, août 2024

Page 1 | 1